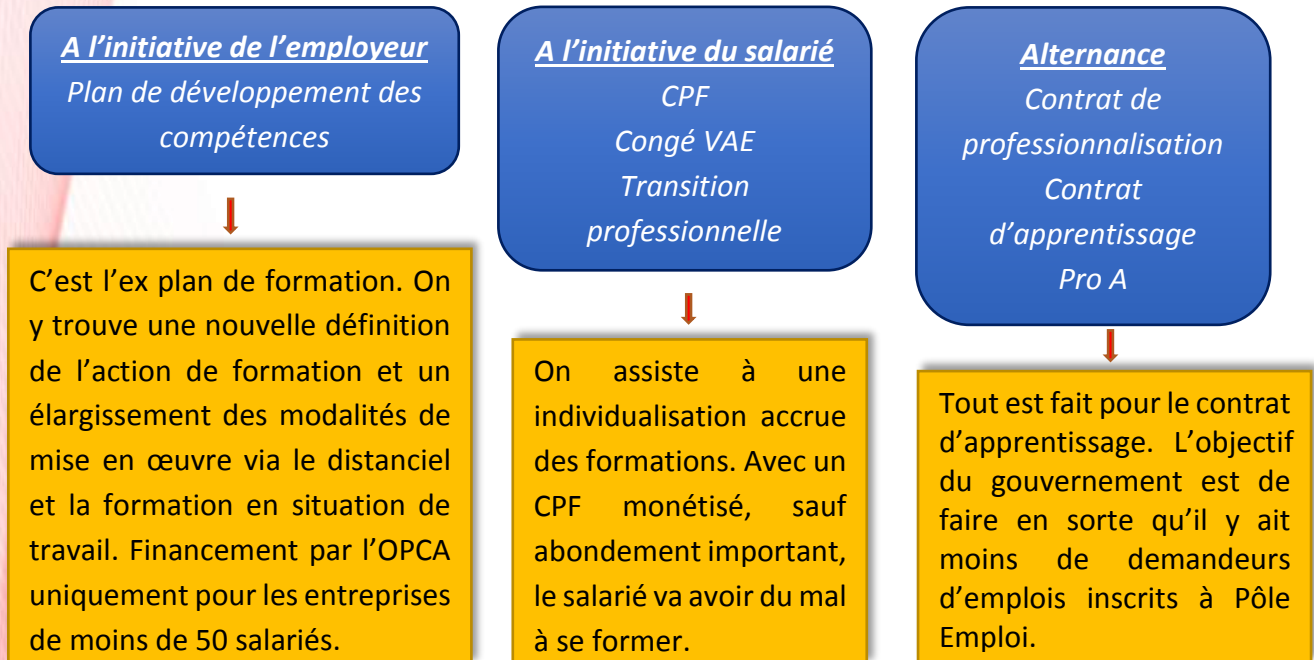




# Le Chiffre Déchaîné

Bulletin d'Information CGT des salarié.e.s de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes – n°113

La réunion de la CPPNI s'est déroulée le 19 juillet 2019. Nous avons abordé la question de la formation professionnelle avec la participation d'un représentant de l'OPCO ATLAS. Il a été rappelé les voies d'accès des salariés à la formation :



Cette réforme nationalise et redistribue les financements de la formation professionnelle au bénéfice du dispositif d'apprentissage au détriment de tous les autres dispositifs. A titre d'exemple : évolution du budget, plan de formation d'une entreprise de 40 salariés disposant d'une masse salariale annuelle de 2 millions d'euros :

	2013	2017	Aujourd'hui
<b>Contribution formation professionnelle continue</b>	1,6%	1%	1%
<b>Plan de formation</b>	0,78 point	0,2 point	0,0725 point
<b>Budget disponible</b>	15600€	4000€	1450€

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « Experts comptables »**



**Pour nous aider dans la négociation, adhérez ou faites adhérer à la CGT !**

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise..... Fédération : .....

Téléphone:.....Courriel:.....@.....

**A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**